

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU
DU 20 SEPTEMBRE 2016**

Le mardi 20 septembre 2016 à 18h45 dans les locaux du SICOVAD, sous la présidence de Monsieur Benoît JOURDAIN, Président, les Membres du Bureau se sont réunis en session ordinaire.

Etaient présents : MM B. JOURDAIN, F. DIOT, J. MANGEL, J.C. HUMBERT, P. CHOSEROT, M. MANGE, A. LAPOIRIE, Y. LECLERC.

Etaient excusés : MM JP JOVET, B. RUGGERI, G. EYMANN, Mme M. BISSON.

Présent à voix consultative : Mme E. ANTOINE-MONTAUBAN, MM Yves FAURE et Xavier FLAMENT.

En introduction, Monsieur le Président présente ses excuses pour le retard pris dans le commencement de cette réunion, et ce, compte-tenu de la prolongation de la réunion « feuille de route » préalable.

Point 1 – Attribution des marchés de travaux de sécurisation des locaux D3E/DDS de Razimont

Le 7 juillet dernier, le SICOVAD en lien avec le Cabinet Vosges Architecture, lançait la consultation des entreprises en vue de la réalisation des travaux de sécurisation des locaux DDS/D3E du site de Razimont.

Le marché était constitué de 5 lots : VRD ; Gros œuvre ; Charpente métallique/couverture ; Serrurerie ; Electricité.

Les offres étaient à remettre pour le jeudi 4 août 2016. Comme vu lors du Bureau du 9 août, ont été reçues :

- 5 offres VRD : Bâti 3000, Colas, TRB, Vosges TP, Boulay
- 3 offres GO : Bâti 3000, Zozik, Pierre B
- 1 offre charpente : Bâtiment service
- 1 offre serrurerie : Joly
- 4 offres électricité : Sodel, Baty élec, FMT Divoux, Thockler.

L'analyse en a été faite par Monsieur Joël RAZE, et il a été décidé, comme prévu dans le règlement de consultation, de lancer des négociations avec les deux meilleurs de chaque lot :

- 1 : Colas et Boulay
- 2 : Zozik et Pierre B
- 3 : bâtiment service
- 4 : Joly
- 5 : FMT Divoux et Thockler

L'analyse finale est donc présentée aux membres du Bureau, et Monsieur le Président propose d'attribuer les marchés comme suit :

- Lot 1 : BOULAY TP pour un montant de 49 604,90 € HT
- Lot 2 : PIERRE B pour un montant de 66 000 € HT
- Lot 3 : BATIMENT SERVICE pour un montant de 17 500 €HT
- Lot 4 : JOLY FILS pour un montant de 34 010,14 € HT
- Lot 5 : FMT DIVOUX pour un montant de 4 900 € HT

De fait, les travaux seraient d'un montant global de 172 015,04 € HT (206 418,05 € TTC) pour un montant estimé de 179 850 € HT.

A l'unanimité, les Membres du Bureau valide l'analyse et décide d'attribuer les marchés comme proposé.

Point 2 – Questions diverses

1) Demande de subvention auprès de l'ADEME

Comme déjà évoqué, le SICOVAD va lancer une expérimentation de collecte en porte à porte des déchets fermentescibles dès cet automne. Monsieur le Président laisse la parole à Monsieur Yves FAURE, en charge du projet.

Cela concernera une trentaine de gros producteurs sur Epinal et Golbey. Les déchets ainsi collectés 2 fois par semaine, seront, à terme, amenés à l'unité de méthanisation de Raon Aux Bois, actuellement en cours de construction.

Compte-tenu de la réglementation stricte en matière de transports de ces déchets et de leur méthanisation, et des contraintes du site qui ne disposera pas de déconditionneur de déchets, il est indispensable d'avoir un tri optimal et une traçabilité parfaite.

C'est pourquoi, il est proposé de ne commencer qu'avec quelques professionnels bien identifiés, avant d'élargir, peut-être, à terme, le dispositif aux particuliers.

Ce projet implique également de dédier une benne et des bacs spécifiques à cette collecte, ainsi que de doter les partenaires de sacs biodégradables.

La démarche de collecte des déchets des particuliers peut recevoir un financement de la part de l'ADEME. Toutefois, pour l'instant, celle-ci refuserait de participer à ce projet, car il ne concerne pour le moment que des professionnels.

Un argumentaire précis est en cours de rédaction pour infléchir la position de l'ADEME, et je vous propose donc d'adopter tout de même une délibération sollicitant une contribution de tout partenaire concerné, et notamment de l'ADEME.

Monsieur Yvan LECLERC demande si un contact a été pris avec l'entreprise ELIOR. Messieurs Yves FAURE et Xavier FLAMENT confirment que cette société fait partie des professionnels retenus.

Ils ajoutent qu'une présentation du dispositif sera réalisée auprès des partenaires concernés le 27 septembre prochain, dans les locaux du CROUS à la Louvière d'Epinal.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, décident donc de solliciter l'ADEME et tout autre partenaire potentiel pour participer au financement de cette opération.

2) Convention de partenariat avec les Amis de l'Espoir

L'association les Amis de l'Espoir de Golbey, organise un Carnaval des Enfants le dimanche 19/02/2017, qui sera axé sur le recyclage, avec notamment une incitation à « bricoler » un costume à base de récupération, des animations sur le tri des déchets, et surtout un spectacle « Poubelle-Ville » de Jean-Michel REY et Cie ayant pour but l'amusement et la sensibilisation des enfants aux questions du tri.

De fait, l'association sollicite une aide financière de 600 € de la part du SICOVAD pour contribuer à l'organisation de cette journée. En contrepartie, elle s'engage à promouvoir les actions du SICOVAD tout au long de l'année 2017.

Monsieur le Président propose donc de conclure une convention de partenariat avec l'association les amis de l'Espoir sur les bases définies ci-dessus.

Les Membres du Bureau, à l'unanimité, valident le projet de convention.

Aucune autre question n'étant inscrite à l'ordre du jour, Monsieur le Président demande si d'autres points doivent être abordés.

Il indique aux Membres du Bureau qu'une sélection de candidats a été réalisée pour les postes à pourvoir de Directeur Général Adjoint, Directeur du Pôle développement et Responsable des Ressources Humaines.

Les entretiens auront lieu le lundi 3 octobre, et il invite les Vice-Présidents à le rejoindre pour participer au jury. Si d'autres Elus le souhaitent, ils seront les bienvenus.



Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 19h15